

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
COMMUNE DE GOYRANS (31120)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 23/24

Le SIX avril de l'an deux mille vingt-trois, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : Mmes Marie-Laure BOUCHERET, Anne-Claire CAMAIN, Julie COLLANGE, Corinne LACOSTE, Nathalie MONTADAT, Sandrine VANCOPPENOLLE
MM ALMERO Jean-Jacques, Hubert MARTY, Denis VAILLANT,

Procurations : M. Eric GEORGET à Mme Julie COLLANGE, M. Domingo MUJICA à M. Hubert MARTY

Absents : Mme Mathilde PEYREGA, M. Pierre ROGNANT, M. Laurent ZANDONA

Date de convocation : 30 mars 2023

Secrétaire de séance : Madame Corinne LACOSTE

Objet : Vente en régularisation de la parcelle cadastrée n° C0006

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la suite à la délibération n° 23/23, en date du 6 avril 2023, déclassant la parcelle C0006 du domaine public dans le domaine privé communal et à son intégration au domaine privé communal, il est proposé de céder les 5730 m² de cette parcelle à Monsieur Jean-Paul CAHUZAC.

Cette vente sera consentie au prix de 5 000 €, payé comptant.

Il est précisé que les frais divers afférents à cette vente seront supportés intégralement par l'acquéreur.

Après avoir entendu l'exposé et délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver la vente de la parcelle C0006 du domaine privé communal et donne ainsi mandat à Madame le Maire pour signer l'acte de vente ainsi que toutes les pièces administratives en découlant,
- de prévoir la recette au budget primitif 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme en mairie, le 6 avril 2023.

Fait à Goyrans, le 6 avril 2023.

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans